

## **I BUT DU COURS**

La philosophie s'intéresse beaucoup aux sentiments. Mais ne leur attribue-t-elle pas pour l'essentiel un rôle négatif ? On pose souvent la scène d'une grande lutte entre la raison et les passions, la première devant mettre l'ordre dans le chaos des secondes. Car c'est ainsi que l'on conçoit les passions d'habitude, comme des élans assez désordonnés, qui perturbent jusqu'au fonctionnement de la raison, censée pourtant les contrôler. Et la philosophie, qu'on situe du côté de la raison, a pour l'une de ses tâches essentielles de trouver comment régler les sentiments, ce qui est la grande affaire de la morale. Tel est le problème que nous retiendrons pour ce séminaire, celui de l'éducation sentimentale (pour faire une allusion paradoxale au titre qu'a donné Flaubert à un roman où il montre davantage l'échec d'une telle éducation). Nous nous demanderons ce que peut faire la philosophie pour éduquer les sentiments et selon quelle méthode il convient d'opérer, en faisant l'hypothèse d'une intelligence du sentiment, différente de la raison abstraite qu'on oppose généralement aux passions et qu'on donne comme guide à la vie affective.

Comme ce séminaire s'inscrit dans une série de recherches sur la philosophie et la pratique, on pourra se faire aussi une idée du genre de problèmes qui seront abordés en lisant l'introduction aux séminaires précédents, notamment ceux de la série concernant l'action de la philosophie.

## **II OBJECTIFS**

**Connaissances** : Ce séminaire vise le développement de la connaissance en un autre sens que l'accumulation de savoirs thématiques. Dans ce dernier domaine, c'est essentiellement la matière des textes retenus qui jouera éventuellement le rôle accessoire qui leur est réservé. Mais ce dont il s'agit principalement, c'est la connaissance au sens philosophique, c'est-à-dire en tant qu'elle comporte une réflexion sur elle-même orientée par un souci essentiel de ses propres modalités. C'est pourquoi l'insistance sera mise sur le développement des habiletés intellectuelles correspondant à cette orientation.

**Habiletés intellectuelles** : Capacité de saisir et de développer des problèmes philosophiques, d'analyser des concepts, de confronter des idées diverses sur un sujet, de participer intelligemment à la discussion, d'entrer dans la problématique, de saisir la pertinence des questions particulières et des réponses possibles par rapport à elle, et de contribuer à l'invention philosophique aussi bien individuellement que dans le cadre d'une collaboration à l'intérieur d'un groupe de recherche philosophique.

On pourra s'informer sur la méthode générale sur laquelle repose ce séminaire dans l'ouvrage suivant:

Gilbert Boss, Introduction aux techniques de la philosophie – Analyse de l'idée de justice, Zurich, Grand Midi, 1989.

On trouvera également sur internet une réflexion sur la collaboration philosophique:

Gilbert Boss, [De la collaboration en philosophie](#)

### III CONTENU

Une fois exposé le problème dont on trouve ci-dessus la présentation succincte dans la section « but du cours », la matière précise du séminaire dépendra entre autres des textes retenus lors de la première séance, mais davantage encore du mouvement de notre recherche. Car ce séminaire ne visant pas à la transmission de savoirs, mais à l'exploration en commun d'un problème, qui fera l'objet d'un développement par le professeur au début du semestre, le contenu précis sera déterminé au fur et à mesure, en collaboration, chaque participant contribuant à orienter la recherche par le développement de problèmes liés à la problématique générale et par la manière dont il fera intervenir dans le mouvement de la recherche ses propres réflexions, alimentées par les lectures prévues.

### IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Séminaire de recherche, fondé sur l'intervention active des participants dans la discussion et sa préparation. Atelier philosophique, consacré à l'exercice concret de la philosophie sous diverses formes et impliquant donc l'activité des participants. Le séminaire jouira de la collaboration de l'Atelier des Arts Philosophiques.

Après la présentation du thème et le développement du problème par le professeur, les séances seront consacrées à la recherche en commun et se dérouleront selon l'ordre suivant. Lors d'un tour de table, chaque étudiant exposera l'état de sa réflexion. Ensuite, l'un d'entre eux développera le problème sur lequel il aura choisi de lancer la discussion ; à laquelle sera enfin consacré le reste de la séance.

### V LECTURES OBLIGATOIRES

L'établissement de la liste définitive aura lieu à la première rencontre. Pour ce choix, la liste des suggestions, ci-dessous, servira de point de départ, à quoi s'ajouteront d'éventuelles autres lectures proposées par les participants ou le professeur. Lorsque le séminaire n'implique pas la discussion de certains textes précis, il n'est pas nécessaire que les lectures soient les mêmes pour tous, mais elles peuvent être choisies individuellement et réparties ainsi entre les participants.

### VI SUGGESTIONS DE LECTURES (LISTE PROVISOIRE)

- Montaigne, *Essais*
- Hume, *Dissertation sur les passions*
- Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*
- Musil, *L'homme sans qualités*
- Hesse, *Narcisse et Goldmund*
- Gilbert Boss, *Jeux de concepts*
- Gilbert Boss, *Qu'est-ce que la philosophie ?* sur [Internet](#)
- Gilbert Boss, *Philosophie et pratique*, sur [Internet](#)

## VII MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Écrit : Rapport d'études présentant en 3 pages dactylographiées la manière dont se présente pour l'étudiant le problème du séminaire et la fonction que jouent ses lectures dans sa réflexion, à remettre juste après la semaine de lecture (20%).

Oral : Participation en classe — présentations au tour de table, exposé d'un problème pour le lancement de la discussion et participation à la discussion — (30%), ainsi qu'un examen oral à la fin du semestre (50%). Pour cet examen, chaque participant se concentrera sur l'un des livres étudiés ou sur l'un des aspects de la recherche, et il fera le point de la recherche commune, telle qu'elle se présente pour lui.

L'objet de l'évaluation sera l'aptitude démontrée dans les différentes activités à atteindre les objectifs du séminaire (voir la section « objectifs »), ainsi que l'habileté manifestée dans l'expression orale de réflexions philosophiques.

Pour satisfaire aux exigences de l'administration en cas de demande de révision de note, les examens oraux seront enregistrés, puis les enregistrements seront effacés une fois le délai de ces demandes dépassé.

### Mises à jour du plan et autres informations

Voir sur Internet à l'adresse suivante :

<http://ul.gboss.ca>

*Corrélation entre les pourcentages et les notes:*

90-100	=	A+	72-77	=	B+	54-59	=	C+
84-89	=	A	66-71	=	B	48-53	=	C
78-83	=	A-	60-65	=	B-	0-47	=	E

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>